



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425
<http://eoliennes-ancenis.fr/> sas-eola@eoliennes-ancenis.fr

Assemblée Générale mixte 2014 Compte-rendu et rapport d'activité

Par Jean Martin Cheverau

Notre AG mixte étant terminée, je vous remercie d'y avoir assisté physiquement ou par pouvoir interposé. Il était important de mettre nos statuts à jour avant qu'il soit trop difficile de réunir tous les associés. J'espère que les explications de nos différents spécialistes vous auront satisfait; ils restent disponibles pour des compléments d'informations, nous sommes vos intermédiaires auprès d'eux. Notre gros travail d'ici fin juin sera de définir la meilleure turbine pour le meilleur rendement et le moins de nuisances possibles. Vous serez avertis du choix final au plus vite après décision du Conseil de Direction, étant tenus par des contrats de confidentialités nous ne pouvons vous informer de tous les détails techniques et financiers qui justifieront ce choix.



Comme exposé le jour de l'AG, notre et votre travail collaboratif sera d'intéresser d'autres personnes à ce projet afin d'élargir le cercle des sociétaires en suscitant des réunions « TuperWatt ». Nous sommes à votre disposition pour intervenir lors de réunions que vous nous proposeriez.

Des remerciements spéciaux à l'association qui nous a permis l'accès à la salle de théâtre, à l'ensemble de la Commune de Teillé et ses habitants pour l'accueil enthousiaste qui nous est réservé.

Pour voir ou revoir les diaporamas présentés à l'AG allez sur l'[Accès acteurs SAS](#) du site d'EOLA
Le mot de passe vous sera envoyé par un autre mel

Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :

Jean-Martin Cheverau, Président

Olivier Kriegk, Directeur général

Jean Rabian, collègue des fondateurs

Philippe Branchereau, collègue des clubs

Laurent Dubost, collègue des clubs

Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis,
Serge Galon, Thierry Guillet, Eric Juncker

3 nouveaux représentants du 2^{ème} collège des Clubs au CD d'EOLA

Par Philippe Branchereau

En prélude à l'Assemblée Générale du 5 avril, les représentants du 2^{ème} collège se sont réunis afin d'élire leurs représentants au sein du Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement. Jusqu'à ce jour, je représentais à titre provisoire le 2^{ème} collège par désignation du C D.

Aujourd'hui, les clubs et les particuliers sont donc représentés par 2 titulaires : Philippe Branchereau (Eolandes 3-Teillé), Laurent Dubost (Enerco- Nantes) et 2 suppléants : Serge Galon (Terreole-St Géréon) et Odile Bouteldja (Eolandes1-Teillé).

Nous sommes à votre disposition pour relayer vos préoccupations mais aussi pour répondre à vos questions concernant les clubs d'investisseurs. N'hésitez pas à faire appel à nous pour promouvoir de nouveaux clubs afin d'augmenter le nombre d'investisseurs et nos fonds propres en vue des prochaines échéances.



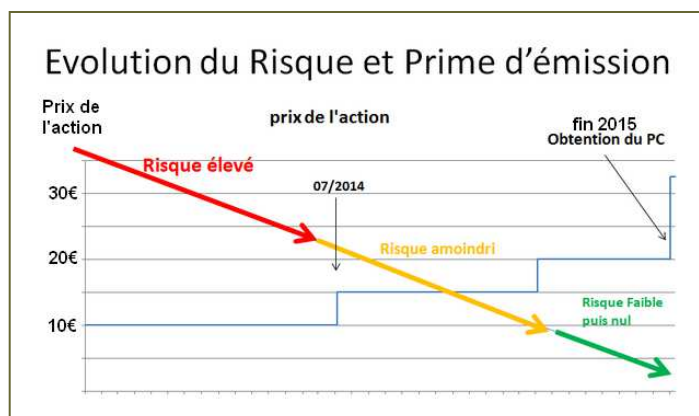
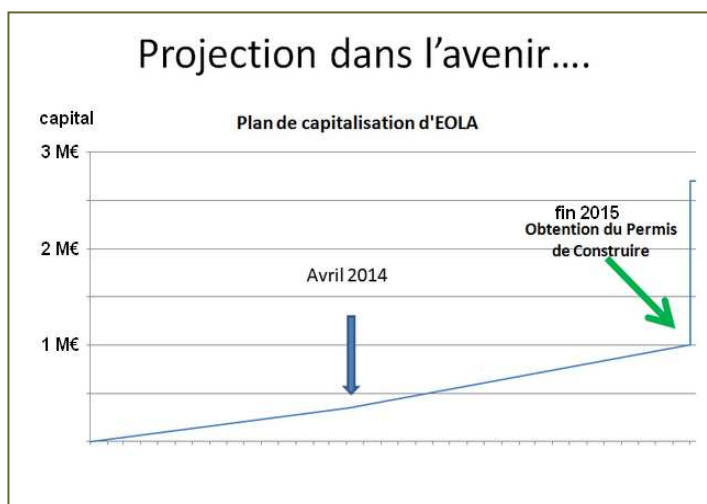
AG 2014, rapport financier

Par Olivier Kriegk

Sur un plan comptable, les résultats de la SAS pour 2013 sont négatifs, sans surprise puisque nous dépensons l'argent collectés auprès de vous tous, pour conduire les études préalables au dépôt du permis de construire. La n'est pas l'important : Nous avons à ce jour plus de 260 000€ de capital souscrits, sans compter l'apport de la SELA qui est désormais confirmé. Par ailleurs, comme l'explique le graphique ci-contre, le Conseil de Direction estime que notre horizon s'éclaircit, à la fois sur le plan technique, mais aussi sur le plan administratif dans la mesure où nos premiers contacts ont été positifs avec les services de l'Etat.

Il est donc temps de continuer à préparer l'avenir sur le plan financier : Dans l'hypothèse où nous aurons à investir entre 15 et 20 M€ dans quelques années, il conviendra de disposer de 3 à 4 M€ de fonds propres pour obtenir le financement bancaire du reste ! Plutôt que de procéder par paliers importants, le conseil vous propose de continuer à souscrire au capital de la SAS régulièrement, par augmentation des souscripteurs actuels et bien sûr par l'arrivée de nouveaux citoyens et de nouveaux clubs.

Attention ! L'assemblée générale du 5 avril, du fait de la baisse des risques, a décidé de mettre en place une prime d'émission à partir du 1^{er} juillet prochain : Concrètement, l'action qui vaut aujourd'hui 10 €, vaudra 15 € à partir de cette échéance. Aucun retard ne pourra être admis, date de réception du virement faisant foi !



Le choix des éoliennes se resserre

Après une première sélection de 9 modèles d'éoliennes qui ont été évaluées en fonction de critères techniques et à partir des données de vent enregistrées sur le site, le CD vient de resserrer sa sélection à 4 modèles d'éoliennes après réception des offres commerciales. Une étude d'impact acoustique va être réalisée sur ces turbines pour permettre le choix final et la rédaction du dossier de demande de permis de construire.

Engagement d'1 Million d'€ du CG 44

La commission permanente du Conseil Général de Loire-Atlantique du 3 avril 2014 s'est prononcée favorablement sur la prise de participation par Loire-Atlantique Développement (SELA) au capital de la SAS EOLA Développement.

Cette autorisation a été octroyée à hauteur de 30% du capital et pour un montant maximum d'un million d'Euros hors taxes.

Dans les semaines qui viennent, la SELA apportera Au capital de la SAS EOLA 150 000 € dont 45 000 € d'apport d'actifs correspondant au financement de la phase de pré diagnostic.

Le solde sera apporté pour la phase de construction du parc Eolandes Teillé.

EOLA remercie les élus du CG44 pour leur soutien.

**Dimanche 25 mai 2014
à 10h00 au Chapiteau de Teillé
Assemblée Générale de l'association
EOLA Développement**